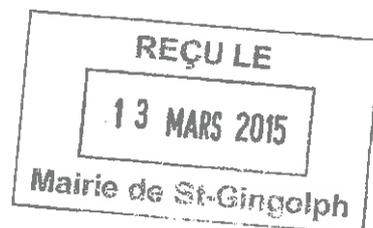




Thonon-les-Bains, le 11 mars 2015



Madame le Maire
Mairie
34 rue Nationale
74500 Saint-Gingolph

Nos réf. : JYM/DI/DC - 2015 - 102

Dossier suivi par Mme CALMELS Patricia

Poste 104 - developpement@siac-chablais.fr

Objet : Carrière de St Gingolph - Site « La Chenillaz »

Madame le Maire,

Vous m'avez fait part du projet de déplacement du périmètre d'exploitation de la carrière de « La Chenillaz », dossier porté par la Société CHB sur la commune de Saint-Gingolph.

Je vous confirme tout l'intérêt que porte le SIAC à la pérennisation des carrières exploitées sur le territoire du Chablais, perspective dans laquelle s'inscrit le dossier présenté par la Société CHB. Ce projet est parfaitement en adéquation avec les objectifs de développement du Chablais, en permettant une production locale de matériaux diversifiés, et nécessaires à la construction des infrastructures.

Par ailleurs, le projet de déplacement du périmètre d'exploitation de la carrière est compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale en vigueur sur le Chablais, ce dernier précisant bien le principe général de remise en état du site au fur et à mesure de l'exploitation.

Les services du SIAC restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes sincères salutations.



Le Président,

Jean-Yves MORACCHINI